

ÉPREUVE D'OPTION HISTOIRE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Histoire : Sylvia ESTIENNE DE CAZANOVE, Arnaud SUSPÈNE

Géographie : Aurélien DELPIROU, Magali REGHEZZA-ZITT

Durée : 6 heures

Coefficient : 3

Cette année étaient mises en œuvre pour la première fois de nouvelles modalités pour l'épreuve écrite de l'option histoire ; sur les 122 candidat(e)s qui ont composé, 89 ont choisi la nouvelle épreuve associant un commentaire historique et une question de géographie (**sujet n°1**), tandis que 33 ont préféré la composition de géographie (**sujet n° 2**).

Dans le cadre du sujet n°1, seules trois copies n'ont traité qu'un seul des deux exercices requis, le commentaire de document historique, faisant l'impasse sur la question de géographie, moins semble-t-il par manque de temps qu'en raison malheureusement d'un niveau de préparation nettement insuffisant. Le jury exprime d'emblée sa satisfaction face à la qualité globale des copies. La nouvelle épreuve n'a manifestement pas découragé ou déstabilisé les candidat(e)s qui ont, dans leur grande majorité, à la fois compris les attentes de l'exercice, travaillé sérieusement le programme et assimilé les fondamentaux de la discipline géographique. La durée de l'épreuve semble, en outre avoir été correctement gérée en regard du très faible nombre de copies inachevées.

Les notes s'étalent de 0,5 à 20. Près d'un tiers des copies ont obtenu une note inférieure ou égale à 7, qui indique un niveau encore insuffisant ; plus d'un autre tiers des copies ont été notées de 8 à 13, ce qui atteste une maîtrise générale de l'exercice, encore inégale dans le détail ; un peu moins d'un dernier tiers a obtenu une note supérieure ou égale à 14, niveau requis pour espérer une admissibilité. Le jury souhaite saluer plusieurs excellentes copies, qui témoignent d'une maîtrise déjà aboutie des bases disciplinaires, du vocabulaire, des exemples, du raisonnement et de l'argumentation de la géographie comme en histoire. Parmi elles, une copie de l'épreuve double s'est tout particulièrement distinguée par sa qualité exceptionnelle

De manière générale, nous alertons tout d'abord les candidat(e)s sur le fait qu'un certain nombre de copies ne satisfont pas aux exigences formelles du concours : écriture illisible, ratures, notes dans les marges ; fautes d'orthographe (pluriels, accord des participes passés, nom de lieux comme le « Python de la fournaise » (*sic*) ; ponctuation absente et syntaxe approximative ; erreur factuelles grossières sur les localisations, les données géographiques de base (le climat tropical en corse, « la France hercynéenne des plaines contre la France pyrénéenne (*sic*) du Sud ») ; croquis illisibles, sans titre ni légende organisée, qui ne respectent pas la base de la sémiologie (les montagnes, voire toute la France en bleu), etc... On ne peut que regretter ces négligences formelles, y compris dans de bonnes voire de très

bonnes copies, toutes choses qui pourraient pourtant être facilement évitées. L'effet du stress assurément y est pour beaucoup – et l'on ne saurait trop recommander de réserver un peu de temps pour procéder à une relecture scrupuleuse – mais certaines règles simples ne devraient pas être oubliées (pas de dates négatives en histoire, éviter le futur périphrastique, pas d'inversion sujet-verbe dans les interrogatives indirectes, emploi d'un langage clair et d'une syntaxe correcte).

Remarques générales sur la question de géographie

Le thème de cette année portait sur les montagnes et l'aménagement. Chaque exercice avait un libellé distinct. Le corpus documentaire a été exploité de manière contrastée et inégale. Dans le cadre de la dissertation, si de nombreux candidat(e)s ont mobilisé judicieusement les documents pour illustrer leur propos, beaucoup l'ont fait de manière artificielle et donc contre-productive : les documents doivent toujours être rattachés et intégrés à la démonstration. Inversement, le sujet de composition ne donne aucune indication sur le traitement des documents de l'épreuve mixte. Nous rappelons que les deux sujets sont indépendants. Il n'y avait donc pas lieu de se livrer à de longs développements sur l'aménagement et la protection dans le commentaire. Enfin, des candidat(e)s ont choisi de reprendre les croquis des documents, certains se contentant de les recopier sans aucune modification ou reformulation, perdant ainsi un temps précieux.

Les deux exercices appellent une méthodologie particulière. Ainsi, dans l'épreuve du commentaire, il ne s'agissait pas de dissertar *ad libitum* sur la montagne en France ou de réciter l'histoire des politiques d'aménagement du territoire en France depuis les années 1960 (voire avant). De même, la composition de géographie n'a pas vocation à devenir un plaidoyer en faveur de la protection de l'environnement ou un manifeste politique contre la mise en tourisme et la mondialisation. Nous avons, plus largement, regretté le caractère très normatif de certaines copies qui ont accumulé les jugements de valeurs sur les aménagements (forcément laids car dénaturant les paysages, forcément destinés à des élites sociales, etc.) et les impératifs moralisateurs (« il faut », « il n'y a qu'à »).

Faute de maîtriser les notions de base, plusieurs candidat(e)s font preuve de maladresse dans leur formulation, voire se contredisent : par exemple, les Alpes sont présentées comme des montagnes « isolées et enclavées », avant de lire quelques lignes plus loin dans la même copie la liste des nombreuses autoroutes, routes et voies ferrées qui traversent les massifs. La confusion entre desserte, accessibilité, transports, flux, maillage, enclavement, isolement, etc. empêche certains(e) candidat(e)s de voir que si les montagnes ont toujours été des lieux de passage, l'intensité des flux varie dans le temps et dans l'espace en fonction de différents facteurs.

En matière de formulation, nous demandons également aux candidat(e)s de prendre garde aux tournures déterministes qui émaillent encore trop souvent les copies, y compris les bonnes. Les notions de contrainte, de handicap, d'influence sont à manier avec précaution et doivent être en tout état de cause contextualisées. Il en va de même pour les termes « aménité » (les milieux, paysages ou autres lieux « amènes » (*sic*), « anthropisation »,

« ressource » et même « risque ». Les candidat(e)s abusent des termes de dégradation, défiguration, dénaturation, sans percevoir leurs implications et les jugements de valeurs qu'ils sous-tendent.

Le jury rappelle que les connaissances sur la France, métropolitaine et ultra-marine, doivent être solides et actualisées. Ainsi, la « diagonale du vide », notion fortement critiquée, est tout sauf une évidence, tandis que la ligne « Le Havre-Marseille » n'est plus pertinente. La contextualisation géo-historique est souvent très approximative : on apprend ainsi que le tourisme dans les Alpes a commencé dans les années 1960 ou qu'il n'y a eu aucune mise en valeur de la montagne avant le ski. De même, nous avons été surpris de lire à plusieurs reprises que les montagnes françaises étaient depuis toujours des « frontières naturelles » ayant empêché les invasions.

Pour conclure ces remarques générales, nous insistons à nouveau sur la nécessaire distance critique du propos et invitons les candidat(e)s à faire preuve de nuance. Non, toute la montagne française n'est pas depuis la nuit des temps une marge désertifiée, enclavée, retardée, arriérée, qui aurait été sauvée par l'arrivée du ski. Non, toute la montagne française (et encore moins la haute montagne) n'a pas été « mise en tourisme » de manière massive et brutale. Non, le changement climatique et la mondialisation ne sont pas responsables de toutes les évolutions qui touchent les espaces de montagne (et en particulier de l'utilisation des canons à neige !). Non, l'État n'est ni un bloc homogène ni le seul acteur de l'aménagement des territoires français, y compris dans les années 1960.

Sujet n° 1. Commentaire de document historique et question de géographie

Exercice a. Commentaire de document historique

Le document historique proposé pour le commentaire était un extrait de la *Vie de Paul-Émile* de Plutarque, portant sur la fin du séjour en Grèce du général romain après sa victoire sur le roi de Macédoine à Pydna. À travers la peinture, idéalisée, de la figure d'un grand général romain, le texte de Plutarque permettait d'envisager différentes thématiques du programme : les aspects militaires et économiques de la conquête, les différentes formes de la domination romaine, les conséquences sur les équilibres politiques au sein de l'aristocratie romaine.

La plupart des copies ont d'ailleurs su identifier les grands enjeux du texte et expliciter le contexte historique général des guerres de Macédoine ; les meilleures copies ont réussi non seulement à éclairer le texte, en rappelant par exemple la suspension du *tributum* pour les Romains après Pydna ou le partage de la Macédoine en quatre districts à Amphipolis, mais sont également parvenues à dégager la portée des événements, expliquant en quoi Pydna marquait véritablement un tournant dans la domination romaine du bassin méditerranéen. Mais nombre de copies, tout à fait honorables, ont oublié de rappeler que la défaite de Persée signifiait la fin de la monarchie macédonienne ou de préciser le nouveau statut de la Macédoine, qui, il convenait de le souligner, ne fut pas transformée en province après Pydna.

Parmi les bonnes copies, celles qui ont mis en valeur le philhellénisme de Paul Émile ; toutes néanmoins n'ont pas toujours tiré pleinement partie du texte et certains commentaires

sont restés très superficiels sur ce point. L'apparente simplicité du récit de la visite de Paul Émile en Grèce ne devait pas masquer les véritables enjeux politiques de sa tournée et la portée symbolique de la sélection opérée par Plutarque ; de fréquentes confusions entre la statue que le consul fit ériger à Delphes et la statue de Zeus à Olympie, célèbre chef d'œuvre du sculpteur Phidias, ont révélé une analyse insuffisante du texte, voire une méconnaissance de la géographie grecque. La Macédoine et l'Asie Mineure ont d'ailleurs parfois été confondues dans un Orient assez nébuleux.

De façon plus générale, le traitement différencié des Macédoniens et des Grecs a été peu expliqué, voire ignoré par beaucoup de copies. La question du tribut imposé aux Macédoniens, à la différence des cités grecques, a ainsi été souvent négligée. Le pillage de l'Épire a posé plus de problèmes aux candidat(e)s. S'il n'attendait pas des connaissances très précises sur la défection des Épirotes pour éclairer la réaction romaine – quelques copies, souvent excellentes, ont été toutefois capables de donner des éclairages assez précis, - le jury a néanmoins été surpris de certaines interprétations proposées pour ce passage, présenté comme un épisode de désobéissance militaire, selon une lecture erronée du texte.

La figure de Paul Émile a naturellement été au centre de nombreux commentaires. Sa place dans l'aristocratie romaine a parfois fait l'objet de quelques raccourcis – il n'appartient pas à la *gens Cornelia*, encore moins à la branche des *Cornelii Scipiones*, contrairement à ce que certaines copies ont affirmé. L'importance propre des *Aemilii* semble avoir été mal mesurée et les stratégies matrimoniales que Paul Émile a mises en place n'ont été que rarement évoquées, malgré l'allusion à son gendre Aelius Tubero présente dans le texte. Ses rapports avec le Sénat ont parfois été mal compris, en particulier dans l'affaire du châtimement des Épirotes. Le célèbre épisode des Fêtes d' Amphipolis, s'il a été correctement présenté dans certaines très bonnes copies, n'a pas toujours eu dans le traitement de la politique de Paul Émile à l'égard des Grecs et des Macédoniens la place qu'il aurait méritée. Le fastueux retour de Paul Émile à Rome, de même, n'a guère fait l'objet de commentaires.

Dans l'ensemble, la méthodologie du commentaire n'a pas semblé poser de problème majeur. La paraphrase présente dans les copies les plus faibles témoigne le plus souvent d'un manque de connaissances ; on a certes pu trouver dans quelques copies des développements artificiellement plaqués (beaucoup de parallèles avec César ou Pompée, figures apparemment plus familières, mais aussi des fiches sur l'armée romaine qui n'expliquaient en rien le texte), mais les passages hors-sujet sont restés dans l'ensemble contenus. De façon plus surprenante, quelques copies, au reste très bien informées et témoignant de réelles qualités d'analyse, ont proposé des plans peu articulés, tendant à un simple commentaire linéaire. C'est évidemment un défaut rédhibitoire. Un autre défaut de méthode, consistant à réserver une partie du commentaire à la critique littéraire du document, a été également relevé à plusieurs reprises.

Au vu de cette première session, les quelques conseils généraux que nous pourrions adresser aux futurs candidats seraient :

- de prendre le temps de lire attentivement les textes proposés. La récurrence de certaines interprétations erronées du texte tient en grande partie à une première lecture trop hâtive du document à commenter. Il faut être également attentif à rendre compte de l'ensemble du document.

- de privilégier la qualité du commentaire à la quantité. Certaines des meilleures copies ont fait preuve d'une concision qui n'est pas incompatible avec précision et pertinence. Dans le cadre d'une double épreuve, il est vraiment inutile de faire du remplissage.

- de penser à dégager la portée historique du document. Le texte de Plutarque incitait par exemple à évaluer l'inflexion de la politique de domination romaine à court et moyen terme, en restant attentif à la diversité des pratiques et sans verser dans la téléologie.

Exercice b. Question de géographie avec documents

En dehors de quelques copies blanches, les notes faibles correspondent essentiellement à des copies qui ne maîtrisaient pas la méthodologie de l'exercice et les bases du questionnement géographique : absence de définition des termes du libellé, documents cités mais non commentés ou simplement paraphrasés (parfois recopiés), propos qui ne répond pas à la question posée. Ces copies sont souvent écrites dans une langue approximative et sont lourdement handicapées par une méconnaissance du vocabulaire géographique de base : confusion entre lieu, espace, milieu, territoire ; incapacité à distinguer la haute montagne de la moyenne montagne ; mésusage des termes massif, vallée, pentes, dénivellation, étages, etc.

Les meilleures copies ont, au contraire, traité l'intégralité du sujet, en s'attachant à la question des conflits d'usages, sans la résumer aux conflits d'acteurs (ou plus étrangement, aux conflits d'intérêts). Elles ont montré la diversité des équipements touristiques, en soulignant les évolutions temporelles, sans toutefois les réduire à une chronologie plus ou moins vague. Elles se sont attachées à décrire les documents en lien avec la problématique, à les analyser et à proposer une montée en généralité pour répondre à la question posée. Elles ont aussi croisé les documents de façon systématique.

Les notes réparties autour de la moyenne concernent deux types de copies. Dans les premières, les candidat(e)s tentent de traiter le sujet et de se plier à l'exercice du commentaire, mais les bases sont insuffisamment maîtrisées : le propos est superficiel et ne cerne que partiellement les enjeux géographiques de la question. Dans les secondes, les candidat(e)s confondent commentaire de documents et récitation vaguement appuyée sur les documents ; ces copies traitent le sujet de façon partielle, oubliant les documents pour se livrer à de longues digressions sur l'histoire du tourisme, l'industrialisation des vallées alpines, l'aménagement du territoire national, les parcs naturels, etc.

Pour finir, le jury souhaite préciser plusieurs points de méthodologie.

- L'introduction est un moment important, qui permet de définir les termes du sujet et de dégager la problématique générale. Les documents peuvent être présentés à ce moment, toujours de façon synthétique et en lien avec le sujet. Les candidat(e)s peuvent également choisir de présenter les documents au fil du développement. Dans les deux cas, il ne s'agit pas de recopier le titre, la source et la date, mais d'identifier le type de document pour adopter si nécessaire un point de vue critique, puis de présenter la thématique et les enjeux qu'il permet d'éclairer.

- Le développement permet de répondre à la question posée dans son intégralité. La formulation est importante : identifier ne signifie pas décrire ; décrire n'est pas synonyme d'expliquer, etc.

- Le développement doit mobiliser l'ensemble des documents. Ceux-ci ne doivent pas être commentés pour eux-mêmes : leur analyse vise à dégager des informations qui permettront de répondre à la question posée et de formuler un argument. Les documents gagnent aussi à être croisés pour nuancer le propos ou le compléter. Il est enfin toujours nécessaire de les contextualiser.

- Le commentaire de document n'est pas une paraphrase : il est inutile de recopier des phrases d'un texte, des chiffres d'un tableau ou de se contenter de décrire une image ou un schéma.

- Pour décrire un document ou un objet géographique, les candidat(e)s ne doivent pas produire des listes d'items juxtaposés. Les éléments doivent être hiérarchisés et structurés au service de l'argumentaire.

- Pour décrire ou expliquer les évolutions, mutations, dynamiques, les candidat(e)s doivent impérativement éviter le plan chronologique. Il faut en revanche porter une attention particulière aux rythmes et aux temporalités des processus.

- Les connaissances viennent appuyer, enrichir, nuancer le commentaire de documents ; elles ne se substituent en aucun cas à l'analyse. Il convient donc, comme dans l'exercice de dissertation, de proscrire la récitation.

- La conclusion est un moment important, qui permet de récapituler l'argumentation et de répondre à la question posée. Elle ne doit pas être négligée.

Sujet n° 2. Composition de géographie

Concernant les aspects méthodologiques de la composition, nous renvoyons les candidat(e)s aux rapports des années précédentes. Sur le fond, le sujet a été particulièrement discriminant. Les meilleures copies ont pris soin de distinguer l'aménagement des territoires de l'aménagement du territoire en combinant de façon fine les échelles.

Elles ont insisté sur la diversité des aménagements en prenant en compte les aspects matériels des équipements, leur emprise spatiale et paysagère, leurs impacts sociaux et environnementaux. Elles ont pris en compte la protection de la nature de façon large, en envisageant celle-ci comme une construction hybride tout en considérant la protection des sociétés face aux risques et la protection des patrimoines historiques et culturels. Elles ont également montré que l'action humaine pouvait permettre de conserver, restaurer, préserver en fonction de choix et d'intérêts qui soulevaient parfois des oppositions. Enfin, elles ont porté une attention particulière aux acteurs et aux périmètres d'action, en mettant en lumière les conflits de représentations et les rapports de forces mouvants qui se dessinaient sur les territoires.

Le jury dans son ensemble a été sensible aux efforts accomplis tout au long de l'année, qui transparaissent dans la qualité des copies et tient à féliciter les élèves ainsi que leurs enseignant(e)s, qui ont su relever le défi de la double épreuve.